



Assemblée Générale Ordinaire 2024

Procès-verbal

Date et horaires
25 avril 2024 – 18h

Animateur·trice
Adrien Michel

Rédacteur·trice du procès-verbal
Adrien Michel

Participant·es
Karine van Trappen, Sophie Philipona, Sarah Sandoz, Sophie Mengotti, Patrick Johner, Michele Muniz, Corinne Desjaques, Clément Mukundji, Lola Othenin-Girard, Adrien Michel,
(5 membres votants).

Excusé·es
Benjamin Kern, Thierry Bregnard, Lucie Rudaz, Camille Spuhler

1) *Approbation de l'ordre du jour (vote)*

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) *Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2023 (vote)*

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) *Rétrospective de l'année 2023 et présentation du rapport d'activités et des comptes*

Le Président remercie toute l'équipe du CPV et tous les membre pour l'année 2023 où le CPV a réalisé un record d'inscriptions depuis 10 ans. Cette demande en hausse se traduit par un agrandissement de l'équipe professionnelle et a mené récemment au déménagement de l'Association dans de plus grands locaux. Le Président indique qu'un audit du Service d'Audit Interne de l'État de Genève est en phase de finalisation. L'audit s'est globalement bien passé et contient quatre recommandations, deux de niveau un et deux de niveau deux (sur quatre) que la Direction et le Comité trouvent tout à fait pertinentes.



La Codirectrice Sarah Sandoz explique que suite à certaines questions de l'AG d'il y a deux ans, le CPV s'est mis en mouvement sur les thèmes proche des moniteurices. Il a œuvré pour une meilleure reconnaissance du travail de moniteurs et monitricices dans le cadre du projet « Accompagnement global ». La formation du CPV a été reconnue par le Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances. Delia Glangetas a été engagée afin d'améliorer le suivi des moniteurs et monitricices à l'interne. Un grand travail de réflexion et de revue de nos pratiques a eu lieu en 2023 et mènera à des changements concrets sur le terrain en 2024.

Lors de la négociation avec l'État de Genève, le CPV a pu discuter d'une augmentation de son enveloppe budgétaire dans le cadre du contrat de prestation 2025-28, qui doit encore être validée au niveau politique.

Un nouveau projet, un jour d'accueil à l'Ascension, a vu le jour en 2023 et sera reconduit en 2024 avec déjà 30 inscrit·es.

Le CPV continue de fournir de nombreuses aides financières aux familles. Ces demandes sont en augmentation. Une Fondation vient de nous allouer un nouveau montant pour le Fond Mimosa.

Karine van Trappen présente les comptes. Le Président la remercie en préambule pour son travail. Le CPV a moins de liquidité que l'an passé car l'argent de la vente de La Grange a été en partie dépensé. Les comptes montrent une claire diminution des fonds d'aide aux familles, dû à la plus grande demande. L'exercice 2023 s'est terminé sur un déficit. Celui-ci est dû à la difficulté de bien appréhender les retombées des inscriptions, une analyse est en cours. La charge des moniteurs et monitricices et les franchises d'accident de véhicules sont élevées, de même que les commissions du module de paiement sur internet. Le plus gros point de dépense qui dépasse le budget a été les charges de personnel, pour diverses raisons (absences, changements dans l'équipe professionnelle, augmentation du taux de travail de la direction).

Le Trésorier remercie tous les acteurs et actrices pour la très bonne gestion des dépenses durant l'année. Il reconnaît l'importance du travail sur la reconnaissance des compétences des moniteurs et monitricices.

Le Président note qu'en 2024 le Comité a dû augmenter le prix des camps de CHF 3 / jour. Cette décision était nécessaire mais n'est pas du tout la voie privilégiée par le CPV.

4) Approbation des comptes 2023-24 et du rapport de l'organe de contrôle (votes)

Le Trésorier propose d'accepter les comptes et d'approuver le rapport de l'organe de contrôle. Les comptes ainsi que le rapport de l'organe de contrôle sont approuvés à l'unanimité moins 1 abstention d'usage.



5) *Décharge du Comité pour la gestion financière pour l'exercice 2023 (vote)*

Approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions d'usage.

6) *Élection de l'organe de contrôle 2024 (vote)*

L'Assemblée élit à l'unanimité et pour la sixième année consécutive la société RSM Audit Switzerland.

7) *Élection complémentaire au Comité (vote)*

Corinne Desjaques est élue par acclamation.

8) *Présentation du travail sur les documents institutionnels du CPV*

L'approche de l'équipe de professionnel.les est de travailler avec les moniteurs et monitrices du terrain, comme c'est le cas dans la révision du projet pédagogique.

Le CPV travaille sur un nouveau document qui sera appelé « projet institutionnel » qui sera présenté lors de l'AG 2025. Ce document présentera les visions et pratiques du CPV. Il présentera aussi les positionnements éthiques et déontologique du CPV.

Le CPV va également se doter de nouveaux outils de pilotage afin d'assurer, à divers niveaux, un contrôle de la qualité. Par exemple, une matrice des risques a été réalisée. Un des objectifs principaux est de s'assurer que les valeurs du CPV vivent à tous les niveaux de l'Association.


9) *Divers*

Aucun divers n'est présenté à l'Assemblée.

Le Président clôt la séance à 19:15 en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Genève, le 25 avril 2024


Adrien Michel
Président


Patrick Johner
Trésorier